

Québec, le 8 juin 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 8 mai dernier, le député de Granby déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant que le Gouvernement du Québec s'assure que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CUISSS de l'Estrie – CHUS) rende disponible les appareils servant à effectuer divers examens ophtalmologiques et qui sont situés au Centre hospitalier de Granby. Vous réclamez que ces appareils non utilisés soient disponibles et déménagés à proximité de la population de Sherbrooke et de la Haute-Yamaska afin que celle-ci puisse en bénéficier.

Je partage, avec les 34 pétitionnaires, la volonté d'améliorer l'accès aux soins de santé en rapprochant les services aux utilisateurs. Le temps de déplacement des usagers pour recevoir des examens ophtalmologiques est un aspect important à considérer pour améliorer la qualité des soins. Toutefois, il s'avère nécessaire de valider l'état de conformité de ces appareils afin d'assurer une utilisation sécuritaire lors des examens. Par la suite, l'utilisation des appareils, sous-tend la mise en place d'une organisation des services cliniques qui comprend des professionnels de la santé, particulièrement les ophtalmologistes. Je m'assure de transmettre votre demande au CUISSS de l'Estrie – CHUS à qui revient le rôle d'assurer la coordination des services sur son territoire.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 18-MS-03430